

LUNDI 27 JUIN 2005

« *L'Actualité du Droit Maritime* »

09h00 Accueil

Ouverture des travaux par **Mme Françoise ODIER**, président de l'A.F.D.M.

Les décisions de la Cour de Justice des Communautés Européennes

09h30 Les clauses de compétence : la Cour de Justice des Communautés Européennes et la Cour de Cassation, par **M^e Didier LE PRADO**, avocat aux Conseils

10h00 L'avenir du privilège de nationalité du capitaine de navire, par le **professeur Patrick CHAUMETTE**

10h30 L'« antisuit injunction » par **M. OZ DE SYBEL**, solicitor

11h00 Discussion

11h30 Pause

La réglementation européenne

11h45 La Directive du 25 mai 1999 sur la vente transposée par l'ordonnance du 17 février 2005 : ses incidences sur les contrats maritimes, par le **professeur Philippe DELEBECQUE**

12h15 Révision du règlement 4056/86 relatif à l'application des règles de concurrence aux conférences maritimes, par **M. Marc ABEILLE**, président de COPETRANS

12h45 Discussion

13h00 Déjeuner dans les salons de Boffrand de la présidence du Sénat

Poursuite des travaux sous la présidence du **professeur Antoine VIALARD**

Les décisions des tribunaux français

14h30 Les sanctions pénales en matière de pollution : l'exemple américain, par **M. Christopher KENDE**, solicitor

15h00 Immunité, émanation, souveraineté : trois notions en quête de définition : le cas de l'« ERIKA » (Ch. Crim. Cour de Cassation 23/11/2004), par **M^e Isabelle CORBIER**, avocat au Barreau de Paris

15h30 La responsabilité des ports à l'égard des navires de plaisance : commentaire des décisions les plus significatives, par **M^e Olivier RAISON**, avocat au Barreau de Marseille

16h00 L'émergence d'un ordre public international social maritime : le cas du « NUMBER ONE », par **M^e Laetitia JANBON**, avocat à la Cour

16h30 La nouvelle jurisprudence anglaise sur la nature des documents de transport déclenchant l'application des Règles de La Haye-Visby : le cas du « RAFAELA.S », par le **professeur Yves TASSEL**

17h00 Action directe et insolvabilité : le cas du « CSK RADIANCE », par **Mme Pascale MESNIL**, juge au Tribunal de Commerce de Paris

17h30 Décisions relatives à la procédure : la prescription, par le **professeur honoraire Pierre BONASSIES**, de l'Université d'Aix-Marseille III.

18h00 Cocktail